



## 14ème législature

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>103502</b>  | De <b>Mme Marietta Karamanli</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Sarthe ) | <b>Question écrite</b>                                   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Logement et habitat durable   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Cohésion des territoires |
| <b>Rubrique</b> >logement  | <b>Tête d'analyse</b><br>>logement social   | <b>Analyse</b> > rénovation énergétique. financement.    |
| Question publiée au JO le : <b>21/03/2017</b><br>Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b><br>Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat) |   |  |

### Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur les objectifs fixés en matière de rénovation des logements collectifs, notamment sociaux au titre de la transition énergétique. Selon les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte est visée la rénovation de 500 000 logements par an à compter de 2017 jusqu'en 2025 avec une baisse de la précarité énergétique de 15 % d'ici 2020. Le rythme serait actuellement de 88 000 rénovations performantes par an. Elle lui demande les moyens qui seront et devraient encore être mobilisés pour améliorer dès cette année et en 2018 la mise en œuvre des mesures prévues. En effet ces mesures auront un triple impact : diminuer les émissions de gaz à effet de serre ; rendre du pouvoir d'achat aux familles les plus modestes et créer des emplois dans ce secteur de la rénovation bâtementaire. Elle lui demande sa position en la matière.